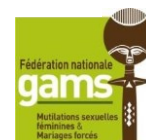


Avec le soutien de :



En partenariat avec :



## Programme de formation

### ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES FEMMES MIGRANTES PRIMO-ARRIVANTES FACE AUX DISCRIMINATIONS ET AUX VIOLENCES

#### 3 JOURS DE FORMATION

Lundi 29, mardi 30 et lundi 31 mars 2021,

de 9h00 à 16h30 (accueil des participant-e-s de 08h45 à 09h00)

#### PUBLIC :

Acteurs et actrices de la région Ile-de-France œuvrant dans l'accueil et l'accompagnement des femmes migrantes primo-arrivantes.

#### LIEU :

A l'Institut Régional du Travail Social (IRTS), 145 avenue Parmentier, 75010, Paris

#### OBJECTIFS :

En s'appuyant sur des compétences complémentaires de l'ADRIC, du GAMS, de Voix de femmes et du CIDFF de Seine-Saint-Denis, le contenu de la formation articulera des apports théoriques et des pratiques multi-référentielles, et proposera des outils méthodologiques adaptés.

Cette formation de trois jours permettra d'atteindre les objectifs pédagogiques suivants :

- **Renforcer les capacités les acteurs et actrices face aux situations concrètes** de discriminations et de violences rencontrées dans leurs pratiques professionnelles, comme les mutilations sexuelles féminines, les mariages forcés, les violences conjugales ;
- **Transmettre les outils théoriques et pratiques d'une démarche interculturelle** et laïque, pour optimiser la posture professionnelle et le travail en réseau dans l'accueil et l'accompagnement des femmes primo-arrivantes.

**ADRIC**

7 rue du Jura - 75013 Paris - Tel: 01 43 36 89 23 - [adric@adric.eu](mailto:adric@adric.eu) - [www.adric.eu](http://www.adric.eu)

**CONTENU :****1. Deux journées de formation pour approfondir les connaissances et les compétences d'intervention****Jour 1 | Lundi 29 mars 2021****08h45-9h00 (Accueil des participant-e-s)****9h00-12h30 (ADRIC)**

- Éléments pour une analyse des divers parcours des femmes primo-arrivantes dans leurs évolutions actuelles (selon le statut résidentiel, la trajectoire d'émigration, la durée de l'installation, l'âge, le niveau d'étude, la situation familiale, etc.) : que disent les chiffres et les études et observations du terrain ?
- Une approche globale des phénomènes de cumul des discriminations (discriminations multicritères) auxquels sont exposées les femmes primo-arrivantes : racisme, sexisme, milieu social, âge, orientation sexuelle, handicap, etc. ;
- Une approche des situations des femmes primo-arrivantes face aux violences ;
- L'identification des facteurs qui favorisent le cumul des discriminations et des violences auprès des femmes primo-arrivantes : précarité administrative, phénomènes d'isolement et/ou de ségrégation, extrémismes religieux, repli identitaire, etc. ;
- Le rôle des divers acteurs dans la lutte contre ces phénomènes.

**13h30-16h30 (CIDFF)**

- Les différentes formes de violences conjugales dans le contexte migratoire, notamment par rapport aux femmes primo-arrivantes ;
- Impact des violences conjugales sur la vie sociale et professionnelle de ces femmes et sur leur processus d'accès à l'autonomie ;
- Le droit au séjour des femmes étrangères victimes de violences conjugales : les conséquences des violences sur le droit au séjour, les solutions offertes par le droit existant pour y remédier, les obstacles rencontrés en pratique ;
- Comment accueillir et écouter la parole d'une femme primo-arrivante victime de violence conjugale ? Comment accompagner ces femmes ?

**Jour 2 | Mardi 30 mars 2021****9h00-12h30 (GAMS)**

- Définitions et complications médicales des mutilations sexuelles féminines, dont l'excision ; présentation du travail du GAMS dans ce domaine ;
- Éléments pour une analyse approfondie des situations vécues par les femmes primo-arrivantes par rapport aux pratiques de l'excision : prévalence et données socioculturelles des mutilations sexuelles féminines ;
- Réponses préventives, médicales et juridiques face à l'excision, réflexion sur une posture appropriée dans l'accueil et l'accompagnement des victimes ;

**ADRIC**

- Présentation des ressources et des dispositifs existants en Ile-de-France.

### **13h30-16h30 (Voix de Femmes)**

- Analyse des premières enquêtes quantitatives et qualitatives sur la réalité du mariage forcé ;
- Causes, signaux d’alerte du mariage forcé et stratégie des familles, quelles conséquences envers les victimes ?
- Comment renforcer la parole et l’autonomie des jeunes pour faire valoir leurs droits face aux violences intrafamiliales et au conflit de loyauté ?
- Accompagnement socio juridique des jeunes filles et des femmes primo-arrivantes selon leur âge, le risque et les types de violences ;
- Etats des lieux et pédagogie des actions de prévention pour lutter contre le mariage forcé de l’échelle locale au niveau international.

## **2. Une journée de capitalisation des acquis et d’analyse des pratiques (ADRIC)**

### **Jour 3 | Mercredi 31 mars 2021 (9h00-16h30)**

Au cours de cette journée, les participant-e-s seront engagé-e-s dans une évaluation des acquis des jours précédents au regard des expériences pratiques ainsi que dans la définition de pistes d’action pour améliorer l’accueil et l’accompagnement des femmes primo-arrivantes dans la lutte contre les discriminations et les violences, notamment en valorisant leurs ressources propres. Ce temps vise aussi à favoriser l’identification de personnes «référentes» sur le territoire qui pourraient être des interlocuteurs/trices-relais pour les autres professionnel-le-s.

En s’appuyant sur les acquis des précédentes journées de formation, cette journée portera sur :

- La réflexion et les échanges autour des postures professionnelles dans l’accompagnement des femmes primo-arrivantes, par rapport à la prévention des violences, la protection des victimes, et en faveur de leur accès aux droits ;
- La mutualisation des bonnes pratiques d’accompagnement existantes dans le groupe et sur le territoire ;
- Les méthodes et ressources à mobiliser pour développer des actions collectives et/ou pour rendre opérationnel le travail en réseau ;
- Les méthodes et outils de la démarche interculturelle pour optimiser le travail d’accueil et d’accompagnement des femmes primo-arrivantes.

## SUPPORTS ET OUTILS :

Les guides de l'ADRIC « *Face aux violences et aux discriminations : accompagner les femmes issues des immigrations* » et « *Femmes primo-arrivantes : de l'accueil à l'intégration* » seront distribués aux participant-e-s comme support méthodologique et outil d'approfondissement. Le guide « *Lutter contre le mariage forcé - Soutenir le libre choix amoureux et l'autonomie des jeunes* », réalisé par l'ADRIC et Voix de femmes, sera également transmis aux participant-e-s sous format PDF.

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

La démarche méthodologique proposée par l'ADRIC s'appuie sur **la démarche interculturelle** et sur une **méthode pédagogique participative** engageant les acteurs-trices dans la recherche des connaissances, dans la modification des représentations et des comportements et dans la construction de nouvelles pratiques.

## INSCRIPTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE

Formation sur inscription individuelle.

Le nombre de places étant limité, merci de bien vouloir vous inscrire à partir de [ce lien](#).

Pour plus d'informations, merci de nous contacter à l'adresse suivante :

[inscription@adric.eu](mailto:inscription@adric.eu)